

Communiqué de presse

07 septembre 2022

Homologation de Revysion® de BASF, la nouvelle innovation fongicide attendue pour les arbres fruitiers à noyau et à pépins

BASF France division Agro lance sa nouvelle innovation fongicide récemment homologuée, Revysion®, à base de Revysol®, pour la campagne 2023. Ses propriétés uniques permettent de maîtriser un grand nombre de champignons pathogènes, avec un haut niveau d'efficacité, sur pêchers, nectariniers, abricotiers, pruniers, cerisiers, pommiers et poiriers.

Revysion® est homologué pour les fruits à pépins (pommier, poirier, cognassier, nashi, néflier et pommelte) contre les tavelures (*Venturia inaequalis* et *Venturia pirina*), la stemphyliose, les oïdiums et les maladies de conservation (couvrant l'usage contre l'alternariose), à la dose maximale à 2 L/ha.

Revysion® est homologué pour les fruits à noyau (pêcher, abricotier et nectarinier) contre l'oïdium, à la dose maximale à 1,8 L/ha. Il est également homologué pour les fruits à noyau (pêcher, abricotier, nectarinier et cerisier) contre les monilioses, à la dose maximale à 1,8 L/ha. Sa DRE est de 48 heures, sa ZNT aquatique de 20 mètres et sa DSR de 10 mètres.

Une innovation : le premier isopropanol-azole en arboriculture

La substance active de Revysion®, le Revysol®, est dotée de propriétés uniques pour maîtriser un grand nombre de champignons pathogènes avec un haut niveau d'efficacité. Revysion® possède une activité fongicide dès le début du développement du mycélium et inhibe ainsi les premières phases de germination des spores du champignon. Son efficacité couvre aussi les phases de pénétration et de croissance du mycélium.

Des avantages pour faire la différence dans les programmes de protection des fruits à noyau et à pépins

Revysion® dépasse ou égale les efficacités des substances actives de référence sur tavelures, oïdium, moniliose des fleurs et rameaux, moniliose des fruits et stemphyliose. Avec un spectre

d'efficacité plus large que les principales références du marché, il permet une moindre utilisation de substances actives au verger et simplifie la logistique, avec moins d'intrants à stocker.

Revysion® introduit une nouvelle génération de triazole : les isopropanol-azoles. Il possède une forte activité intrinsèque grâce à sa flexibilité moléculaire ("Flexi-Power"), ainsi qu'une très haute affinité avec sa cible fongique.

Ce nouveau fongicide dispose d'un large spectre d'activité, lui conférant de hautes performances et une polyvalence sur diverses maladies.

Il permet une récolte de qualité, qui répond aux cahiers des charges, tout en préservant le maximum du potentiel de récolte.

Etant peu sensible aux conditions climatiques, il apporte une souplesse de positionnement et facilite l'organisation du travail pour l'agriculteur.

D'autre part, Revysion® répond aux exigences réglementaires les plus récentes et ne présente aucune contrainte vis-à-vis de la législation des mélanges.

Au total, c'est véritablement un outil clé dans la gestion des programmes de traitement, pour lesquels il ouvre de nouvelles possibilités.

Lutte contre les maladies des fruits à noyau : monilioses et oïdium

Afin d'assurer la protection des fruits à noyau (pêchers, abricotiers, pruniers ou cerisiers) contre les maladies (monilioses et oïdium), le positionnement de Revysion® dépendra des maladies ciblées, des conditions propres aux vergers (région, variétés, pratiques culturales, conditions climatiques, etc...), des stades visés dans le programme et de l'alternance des substances actives. Il conviendra de suivre les outils d'avertissements agricoles. La dose d'emploi recommandée par BASF est de 1,8 L/ha.

Lutte contre les maladies des fruits à pépins : tavelures, oïdium, stemphyliose et alternaria

Afin d'assurer la protection des fruits à pépins (pommiers et poiriers) contre les maladies (tavelures, oïdium, stemphyliose et alternaria), Revysion® peut être appliqué des stades BBCH 53 à BBCH 85. Du fait de ses propriétés, il convient particulièrement à la période de "floraison" à "jeunes fruits".

Revysion® s'emploie en préventif, associé à un partenaire anti-tavelure à mode d'action différent, comme Delan® SC, Delan® Pro, Soriale®, Sercadis® ou Scala®, etc.

L'emploi de Revysion® "en stop" est possible, de manière exceptionnelle, jusqu'à maximum 48 h après le début de la pluie contaminatrice. La dose d'emploi recommandée par BASF est de 2 L/ha avec un partenaire anti-tavelure.

Un mode d'action unique

Revysol® est un fongicide appartenant au groupe des inhibiteurs de la biosynthèse des stérols (IBS). Au sein des IBS, il appartient au sous-groupe des inhibiteurs de la déméthylation (DMI)

et au groupe chimique des triazoles. Revysol® inhibe une enzyme spécifique, la C14-déméthylase, qui joue un rôle dans la production d'ergostérol à l'intérieur de la cellule fongique. L'ergostérol, comme d'autres stérols, est nécessaire pour maintenir une membrane cellulaire intacte.

Revysol® bloque la biosynthèse de l'ergostérol de manière extrêmement efficace, ce qui entraîne une rupture des membranes cellulaires et ainsi la mort du champignon.

Revysion® utilise le "Flexi-Power", ce qui le rend différent des autres triazoles. En effet, l'unité isopropanol de sa structure moléculaire présente la particularité de former facilement des conformations flexibles, lui permettant de continuer à s'adapter à sa cible.

À propos de BASF Agricultural Solutions

Avec une population en croissance rapide, le monde dépend de plus en plus de notre capacité à développer une agriculture durable dans le respect de l'environnement. Pour rendre cela possible, nous travaillons avec des agriculteurs, des professionnels de l'agriculture, des spécialistes de la protection des cultures et d'autres acteurs. C'est la raison pour laquelle nous investissons dans un pipeline de recherche solide et un vaste portefeuille de produits, qui comprend les semences et les caractéristiques génétiques, la protection chimique et biologique des cultures, la gestion des sols, la santé des plantes, la lutte contre les nuisibles et l'agriculture numérique. Nos équipes d'experts, qu'elles se trouvent sur le terrain, dans les laboratoires ou les sites de production, font le lien entre l'innovation et l'action concrète afin d'élaborer de véritables idées qui fonctionnent dans le monde entier, tant pour les agriculteurs que pour la société et la planète. En 2021, notre division a réalisé 8,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Pour en savoir plus, consultez www.agriculture.basf.com ou suivez-nous sur nos médias sociaux.

À propos du Groupe BASF

Chez BASF, nous créons de la chimie pour un avenir durable. Nous associons succès économique, responsabilité sociétale et protection de l'environnement. Plus de 111 000 collaborateurs du Groupe contribuent au succès de nos clients dans presque tous les secteurs et quasiment tous les pays du monde. Notre portefeuille est composé de six segments : Produits chimiques, Matériaux, Solutions industrielles, Technologies de surface, Nutrition et soins et Solutions pour l'agriculture. En 2021, le Groupe BASF a généré un chiffre d'affaires de 78,6 milliards d'euros. Les actions BASF sont négociées à la bourse de Francfort (BAS) et sous le nom American Depositary Receipts (BASFY) aux États-Unis. Pour plus d'information, consultez www.basf.com ou www.basf.fr.

Pour en savoir plus sur la protection des données personnelles par BASF : <http://www.basf.com/data-protection-eu>

Mentions légales :

Delan® Pro : ® marque déposée BASF - AMM n°2160726 - **Composition** : 125 g/L de dithianon + 561,2 g/L de phosphonate de potassium - Formulation : suspension concentrée (SC).

Delan® SC : ® marque déposée BASF - AMM n°2171134 - **Composition** : 500 g/L de dithianon. ® Marque déposée BASF - Formulation : suspension concentrée (SC).

Revysion® : ® marque déposée BASF - AMM n°2210798 - **Composition** : 75 g/L de mefentrifluconazole (le premier isopropanol-azote). Formulation : Suspension concentrée (SC).


Sercadis® : ® marque déposée BASF - AMM n°2160962 - **Composition** : 300 g/L de fluxapyroxad (= Xemium®) - Formulation : suspension concentrée (SC).


Scala® : ® marque déposée BASF - Distribué par De Sangosse - AMM n°9200159 - **Composition** : 400 g/L de pyriméthanil - Formulation : suspension concentrée (SC).


Soriale® : ® marque déposée BASF - AMM n°2180598 - **Composition** : 755 g/L de phosphonate de potassium - Formulation : concentré soluble (SL).


Avant toute utilisation d'un produit phytopharmaceutique, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou au site www.agro.basf.fr.


Classement :

Delan® Pro : SGH07, SGH08, SGH09 - Attention : EUH208 : Peut produire une réaction allergique. Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et 2-methylisothiazol-3(2H)-one. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. 

Delan® SC : SGH07, SGH08, SGH09 - Attention : EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H332 : Nocif par inhalation. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. 

Revyson® : SGH07, SGH09 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. 

Sercadis® : SGH07, SGH09 - Attention : EUH208 : Peut produire une réaction allergique. Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et de la 2-methylisothiazol-3(2H)-one. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H362 : Peut-être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. 

Scala® : SGH09 - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. 

Soriale® : Non classé - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.